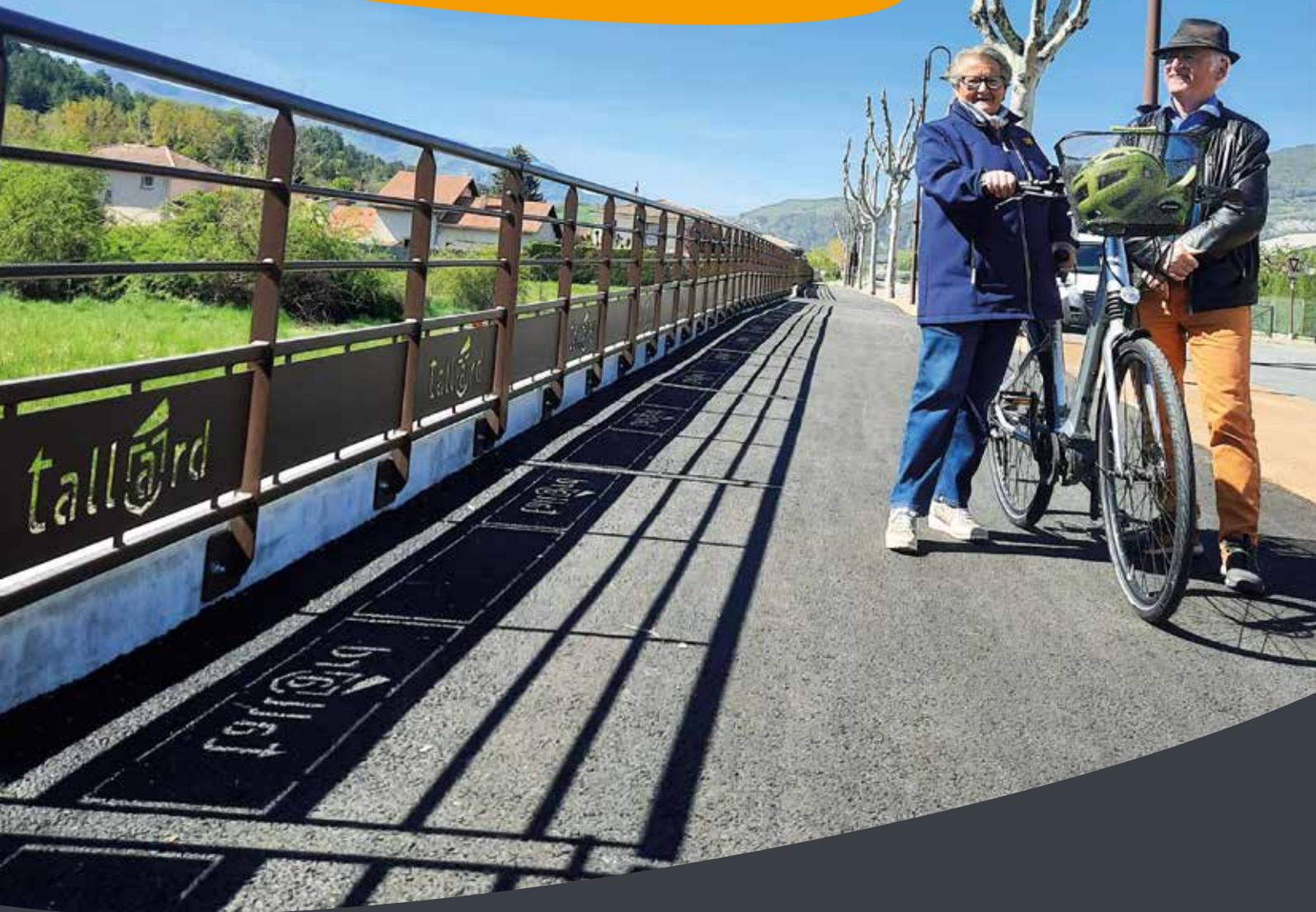


Regards sur...

tallard



Ça roule à Tallard !

Bulletin d'information municipal
N° 55

PRINTEMPS 2023

tallard

Portrait d'une association



Le Judo Club du canton de Tallard

Fondé en 1986 et soutenu dès sa création par la commune de Tallard, le Judo Club du Canton de Tallard propose des cours pour les enfants à partir de 5 ans mais également des compétitions et des critères afin de porter haut les couleurs de la commune. Le club appartenait à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) qui l'aide à se structurer avec notamment l'obtention d'un brevet fédéral pour les principaux encadrants. En 2006, pour raisons médicales, le professeur ne peut plus assurer seul les cours. Corinne Chaboud décide de monter sur le tatami pour d'abord l'épauler puis prendre le relais. Ainsi, le judo prend de plus en plus de place pour elle comme pour Franck son époux et l'ensemble de la famille qui doit suivre le rythme pour que le club perdure.

Outre le judo, l'association portera divers projets, toujours dans un esprit familial reprenant les valeurs du code moral de ce sport (politesse, courage, sincérité, honneur, respect, modestie, contrôle de soi, amitié). Le club crée une section course à pied qui mènera certains membres sur les routes du Marseille - Cassis ou du Grenoble - Vizille et pour certains, leur permettra de se lancer dans le marathon ! Ainsi qu'une section escalade qui n'a pas eu le succès escompté. Le club s'est alors recentré sur son activité originelle le judo.

De 2016 à 2022, le judo club du canton de Tallard quittera progressivement la Fédération de sport loisirs à laquelle il était affilié depuis sa création pour adhérer à la Fédération Française de Judo et autres disciplines associées. Sur cette période, les professeurs feront preuve d'une abnégation sans faille pour se former afin d'obtenir tour à tour, leur premier et deuxième dan ainsi que leur Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de moniteurs d'arts martiaux.

Après avoir porté pendant plusieurs années le club, Corinne et Franck Chaboud ont décidé de se concentrer uniquement sur leur rôle de professeur auprès des adhérents. Cela leur permettra d'une part, de continuer à se former pour poursuivre leur route vers le 3^e dan et d'autre part, de se dégager de l'organisation administrative de l'association.

Juillet 2022 : un nouveau bureau prend le relais pour poursuivre et enrichir le projet initial avec comme premiers objectifs :

- ♦ Création d'un créneau d'éveil judo à partir de 3 ans (aide les enfants à développer leurs capacités de motricité et de souplesse ainsi que l'adaptation à la vie de groupe (sept. 2022),
- ♦ Développement de la section adulte avec une soirée découverte (nov. 2022) qui a permis de voir débiter certains parents sur le tatami et donne accès au tatami à des personnes en situation de handicap comme à des séniors,
- ♦ Ouverture à d'autres disciplines des arts martiaux. Une section Taïso est ouverte depuis mi-janvier. Littéralement Taïso signifie « préparation du corps », cette méthode permet de bien préparer son corps, se protéger et améliorer son potentiel physique,
- ♦ Développement des liens inter-familiaux et intergénérationnels au sein du canton.

Après bientôt quarante ans de présence dans le paysage des associations tallardiennes, le judo club du canton de Tallard souhaite continuer à faire rayonner la commune de Tallard et celles du canton **en rêvant un jour de pouvoir offrir à ses membres un dojo !**

Judo : cours les lundis et les mercredis, de 17h30 à 20h15 selon l'âge

Taïso : cours les lundis et les mercredis, de 20h15 à 21h15 (pour tous et pour tous les âges)

Renseignements : tél : 06 15 32 65 27

mél judoclubcantontallard@gmail.com



Édito



Chers Tallardiennes, chers Tallardiens

Votre mairie a franchi un cap avec l'inauguration des nouveaux locaux de l'espace France Services : un accueil flambant neuf avec de nouveaux services et de nouveaux horaires afin de vous accueillir dans de meilleures conditions tout au long de la semaine.

Nouvel accueil, nouveaux services, mais également nouveaux bureaux pour les agents administratifs de la commune, regroupés dans ce bâtiment historique de Tallard, pour une meilleure cohésion

autour de l'équipe municipale.

Les agents techniques ne seront pas en reste, puisque nous venons de lancer les études préalables à la réalisation du nouveau centre technique communal. Nous vous en dirons plus dans ces pages très prochainement.

La fin de l'année a également vu la réalisation de nouvelles pistes cyclables qui viennent compléter le réseau de circulation et renforcent la volonté municipale de sécuriser les déplacements au sein de la commune.

Prochainement, c'est du côté des berges de la Durance qu'un chantier devrait voir le jour. En lien avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance (SMAVD), la commune a souhaité valoriser ce site emblématique de la commune, en créant un circuit VTT pour compléter les aménagements ludiques et sportifs initiés il y a quelques années avec le parcours de santé. Mais également en proposant des aires de valorisation patrimoniale et environnementale ainsi qu'un théâtre de verdure qui pourra accueillir des spectacles et des animations en plein air.

L'ensemble des conseillers municipaux ont activement participé aux attentions particulières que nous avons souhaité témoigner aux aînés de la commune par l'intermédiaire du CCAS durant les fêtes de fin d'année.

Depuis le début de l'année, le CCAS propose des activités « neige » pour les plus jeunes. D'autres animations sportives et culturelles pour tous les publics viendront compléter l'offre proposée par le CCAS de Tallard.

Je viendrai à votre rencontre avec les membres de l'équipe municipale dans les prochaines semaines à l'occasion des visites de quartiers afin de connaître vos préoccupations et se donner les moyens d'y apporter des solutions, dans la proximité et l'écoute.

Tallard bouge, Tallard grandit, mais l'ensemble des conseillers municipaux et moi-même souhaitons avant tout conserver cette proximité et ce contact avec les Tallardiens qui est le pacte de confiance qui nous unit.

Daniel BOREL
Maire de Tallard

Sommaire

- **Portrait d'une association** p. 2
- **Édito** p. 3
- **Actualités** p. 4-5
- **Dossier : Budget 2023** p. 6-7
- **Travaux** p. 8-9
- **Patrimoine et Médiathèque** .. p. 10
- **Portraits d'élus** p. 11
- **Vie locale / Etat civil** p. 12

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal : juin 2003

Directeur de publication : Daniel BOREL

Photographies : Mairie de Tallard

Conception et impression :
Couleurs d'Impression

Édité à 1 350 exemplaires

Contacts : Mairie de Tallard
1 place Charles de Gaulle - 05130 TALLARD
04 92 54 10 14
www.ville-tallard.fr

Actualités

Tallard au cœur des questions de mobilité

Avec la poursuite des travaux d'aménagement de voies cyclables de part et d'autres du collège notamment, les déplacements doux sont au cœur des préoccupations.

♦ Le 16 décembre dernier, l'association Mobil'idées et la compagnie de théâtre La Luba étaient présents dans la salle polyvalente afin de conseiller les Tallardiens sur le bien-être à vélo afin de se déplacer en toute sécurité.

Après les rencontres qui ont eu lieu dans la matinée avec les Tallardiens venus se renseigner sur les conseils et enseignements autour de la mobilité, élus et agents de la commune ont également pu bénéficier de conseils adaptés aux usages de chacun. Des échanges riches entre Romain, responsable de l'association Mobil'idées, Annie Ledieu, doyenne des conseillers municipaux se déplaçant exclusivement à vélo à assistance électrique, Antoine, policier municipal qui patrouille régulièrement à vélo dans les rues de Tallard et Camille, cheffe de projet, qui vient souvent travailler à vélo depuis Gap.

♦ Jeudi 30 mars, l'agglomération Gap-Tallard Durance proposait une réunion publique dans la salle polyvalente de Tallard, dans le cadre de son enquête sur les déplacements au sein du territoire intercommunal : un moment d'échange avec le public en présence du maire Daniel Borel.



Le chemin des crèches

Cette année encore, la crèche géante au château a réuni un large public.

Inaugurée le vendredi 16 décembre, le public a pu découvrir les « scènes de vie » proposées par l'association La Taïole pour la 8^e édition de cette manifestation.

Cette année, en plus de cette crèche installée dans les murs du château de Tallard, l'association a proposé une crèche vivante dans l'église Saint-Grégoire, avec la complicité du père Fontaine.



L'ensemble des membres du Conseil Municipal de la commune souhaitent féliciter Stéphane Delval et toute son équipe de l'association La Taïole pour cette nouvelle réalisation et l'inventivité dont ils savent faire preuve année après année.

Noël des enfants

À l'appel de Charles Attend, le magicien qui a illuminé les yeux des enfants et ébloui leurs parents tout au long de son spectacle, le Père Noël est venu offrir quelques friandises à tous les enfants présents pour ce spectacle de Noël organisé par la Mairie de Tallard et le CCAS.

Et c'était magique !!!

Tous les ingrédients d'un après-midi de fête étaient réunis pour les enfants des écoles de Tallard et leurs parents. Merci à l'ensemble des élus de la commune et bénévoles du CCAS présents durant le spectacle et le goûter. Merci à Charles Attend pour sa générosité durant tout le spectacle.





Noël des aînés

Une centaine de personnes étaient réunies à l'initiative du CCAS de Tallard pour fêter Noël avant l'heure ! Daniel Borel a accueilli l'ensemble des convives dans une ambiance festive à l'hôtel Azur de La Freissinouse malgré une journée pluvieuse.

Gabrielle Rabouin, a rappelé son attachement à offrir ces moments de convivialité et de partage à TOUS les habitants de Tallard, jeunes et moins jeunes. Jean-Michel Arnaud avait également fait le déplacement pour l'occasion, soucieux de souligner le travail et l'implication de Gabrielle et de l'ensemble des membres du CCAS, mais également d'afficher son attachement à sa commune de Tallard et à l'ensemble de ses habitants.

Un moment festif et convivial.

Quelques jours auparavant, les aînés ne souhaitant ou ne pouvant pas participer au repas sont venus retirer leur colis de Noël à l'accueil de la mairie de Tallard, dans une ambiance festive et colorée !

Inauguration de l'Espace France Services

Vendredi 9 décembre, les nouveaux locaux de l'Espace France Services ont été inaugurés en présence de Monsieur le Préfet Dominique Dufour, de Monsieur le Sénateur Jean-Michel Arnaud, de Monsieur le Maire de Tallard Daniel Borel, de nombreux élus locaux et de responsables des structures partenaires.

Un aboutissement après plusieurs mois de travaux visant à réhabiliter ce bâtiment, ancienne école de Tallard, qui accueille aujourd'hui, en plus de l'Espace France Services en rez-de-chaussée, des agents administratifs de la commune de Tallard, dont la Police Municipale et les services instructeurs d'urbanisme.

« Merci à l'ensemble des personnes ayant répondu à l'invitation conjointe de la mairie de Tallard et de la préfecture des Hautes-Alpes : par votre présence, vous avez contribué à faire de cette soirée inaugurative un moment convivial, qui préfigure, nous l'espérons, au succès de ce nouveau service présent à Tallard pour l'ensemble des concitoyens du territoire » conclut Daniel Borel.



Cérémonie des vœux : un moment convivial sur fond de bilan municipal

Ce vendredi 13 janvier à 18h30, les Tallardiens étaient conviés par Daniel Borel et l'ensemble de l'équipe municipale, à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Occasion pour le maire de revenir sur l'année 2022 et l'ensemble de ses réalisations, avant d'évoquer les principaux projets qui animeront 2023.

Occasion également de saluer le travail de l'ensemble des agents de la commune, appelés à la tribune en fin de présentation : « (...) ce bilan est aussi le leur, le fruit de leur travail. Merci à eux ».

En présence de nombreux élus locaux, maire des communes voisines, conseillers départementaux, ainsi que Frédéric Cavallino, président de la CCI, et du sénateur des Hautes-Alpes, Jean-Michel Arnaud, également conseiller municipal de Tallard et largement impliqué dans le fonctionnement de la commune.

Après les discours et les présentations, le public nombreux est venu partager la traditionnelle galette des rois !



Tallard Terre de Jeux 2024

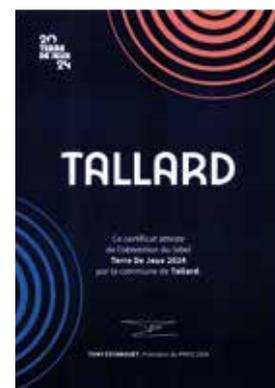
« En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ambition de ce label est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit ».

Daniel Borel et les membres de l'équipe municipale ont souhaité que la ville de Tallard puisse rentrer dans cette dynamique et être actrice de cette grande aventure en bénéficiant de ce label.

C'est aujourd'hui chose faite !

La commune devrait participer à la grande fête de l'Olympisme qui se déroulera partout en France le 23 juin 2023 !

Nous vous en dirons plus prochainement.



Dossier : Budget 2023

Qu'est-ce qu'un budget communal

Le budget d'une commune est constitué de 2 parties appelées Sections

Il y a la section Fonctionnement

La section de **Fonctionnement** regroupe les recettes et les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et aux services qu'elle propose.

• **Exemple de dépenses** : salaires des employés municipaux, travaux d'entretien des bâtiments et voiries publiques, achat de matières premières nécessaires aux travaux, subventions aux associations, etc.

• **Exemple de recettes** : impôts locaux, dotations de l'Etat, etc.

Chaque section générant des dépenses et des recettes.

et la section Investissement

La section d'**Investissement** regroupe les recettes et les dépenses nécessaires aux travaux neufs ou de rénovation.

• **Exemple de dépenses** : travaux neufs ou de rénovation des voiries et des bâtiments, remboursement de la dette (capital hors intérêts), etc.

• **Exemple de recettes** : Subventions spécifiques, récupération de la TVA, taxe d'aménagement, etc.

Après plusieurs exercices exceptionnels au cours desquels le ralentissement des activités économiques avait entraîné une diminution des dépenses et des reports budgétaires importants, la commune de Tallard retrouve un budget prévisionnel comparable aux années précédant la crise du COVID.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	887 321,35	Virement section fonctionnement	716 705,76
Emprunts et dettes assimilés	59 885,77	Dotations, fonds divers et réserves	135 000,00
Immobilisations corporelles Opérations d'investissement	2 121 221,53	Subventions d'équipement Subventions d'équipement	1 302 876,62
Subventions d'équipements versées		Emprunts et dettes assimilées	
Immobilisation reçue en affectation		Taxe aménagement	20 000,00
Immobilisation en cours		Excédent d'investissement capitalisé	897 846,27
Opération d'ordre – Neutralisation des amortissements des biens	53 828,06	Amortissement des biens	53 828,06
Opération d'ordre – Travaux régie piscine	4 000,00		
TOTAL	3 126 256,71	TOTAL	3 126 256,71

L'année 2022 a été marquée par une augmentation des charges de fonctionnement due à une forte reprise de l'activité. La commune a réalisé d'importants travaux en investissement avec la voie verte et le nouvel « Espace France Services ».

Malgré cette hausse des dépenses, l'arrêt des comptes 2022 permet de reporter 429 562,64 € sur l'exercice 2023. Le virement à la section d'investissement qui détermine la capacité d'autofinancement est de 716 705,76 € en 2023. Ceci traduit la bonne situation économique de la commune de Tallard et sa gestion budgétaire saine.

Pour la quatrième année consécutive, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale directe.

Dans le cadre de son budget primitif 2023, la ville de Tallard poursuit une politique budgétaire et financière rigoureuse qui lui permet de faire face au contexte économique d'inflation, de revaloriser les salaires des personnels et de préserver une capacité d'autofinancement (CAF) significative.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	1 124 235,00	Résultat de fonctionnement reporté	429 562,64
Charges de personnel et frais assimilés	1 244 389,63	Atténuations de charges	3 684,67
Atténuations de produits	17 731,00	Produits des services, ventes et divers	183 879,59
Autres charges de gestion courante	280 624,00	Impôts et taxes	1 848 672,00
Charges financières	23 047,51	Dotations, subventions et participation	823 960,00
Charges exceptionnelles	500,00	Opération d'ordre – Travaux régie piscine	4 000,00
Amortissements des biens	53 828,06	Opération d'ordre – Neutralisation des amortissements des biens	53 828,06
Virement à la section d'investissement	716 705,76	Autres produits de gestion courante	113 474,00
TOTAL	3 461 060,96	TOTAL	3 461 060,96

En matière de dépenses :

- ◆ Poursuivre les efforts de rationalisation des moyens matériels de la collectivité ;
- ◆ Revaloriser le régime indemnitaire et les salaires pour aider tout particulièrement les agents aux revenus les plus modestes dans un contexte de crise économique ;
- ◆ Maîtriser les charges de gestion courante et les consommations pour absorber les hausses de tarifs, conséquences de l'inflation ;
- ◆ Continuer à soutenir le tissu associatif local ;
- ◆ Accompagner le dynamisme démographique et garantir un service public de qualité à la population, poursuivre une politique d'investissement destinée à se doter d'équipements publics adaptés et performants.



Les travaux programmés dans ce budget :

- ◆ Poursuite de la sécurisation RD942, feux tricolores ;
- ◆ Vitraux de la chapelle Saint-Jean ;
- ◆ Isolation du bâtiment communal rue des Sapins ;
- ◆ Toiture des vestiaires du stade ;
- ◆ Snack piscine, remplacement des pompes ;
- ◆ Valorisation des berges de la Durance ;
- ◆ Baies solaires et bardages de l'école ;
- ◆ Rénovation de la toiture du château (si mécénat) ;
- ◆ Micro-Folie à la médiathèque ;
- ◆ Visites guidées du château (audioguide), renforcement de la boutique notamment par la vente de produits de Tallard ;
- ◆ Étude du complexe sportif.
- ◆ Réfection des panneaux touristiques, d'un panneau d'information, des drapeaux ;
- ◆ Acquisition et renouvellement de matériels aux services techniques (outillage), à l'école (tableau / vidéo projecteur) ;
- ◆ Programme de voirie ;
- ◆ Place des Templiers ;
- ◆ Etude de rénovation salle polyvalente ;
- ◆ Programme de végétalisation des espaces publics ;
- ◆ Modernisation de l'éclairage public (démarrage d'un programme pluriannuel avec le SYME Territoire d'Énergie 05) ;
- ◆ Changement de la chaudière de la maison du gardien.



Travaux

Déneigement, saleuses, véhicules techniques



Le parc de véhicules des services techniques est en constante évolution et les équipements jugés vétustes sont régulièrement renouvelés. Cette année, la commune a choisi de remplacer les anciennes saleuses, afin de donner les moyens aux agents de mener à bien leur mission de déneigement des rues de Tallard.

La livraison de ce matériel est intervenue juste avant les chutes de neige,

permettant de tester son efficacité. À en juger par l'état de nos rues au lendemain des différentes chutes de neige, matériel et agents rivalisent d'efficacité dans l'accomplissement de leurs missions !

Également attendu avant l'été, un véhicule électrique équipé d'une benne, qui viendra en remplacement du vieux tracteur pour l'arrosage des fleurs, mais également pour l'ensemble des missions affectées à un véhicule-benne, complémentaire entre le camion et le tracteur.



Pose des vitraux

Depuis novembre 2020, une campagne de financement participatif a été mise en place entre la commune de Tallard et la Fondation du Patrimoine pour la restauration des vitraux de la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Après une première campagne de sensibilisation auprès des publics locaux, une cinquantaine de dons a été perçue. Particuliers



comme entreprises se sont mobilisés pour préserver ce patrimoine en péril. Grâce à la mobilisation importante des entreprises locales, qui ont immédiatement répondu favorablement à nos sollicitations (SAB, Intermarché Tallard, Abrachy TP, l'office notarial de Tallard, la fondation Patrimoine du Crédit Agricole, l'Association l'Ost de Roy et de nombreux particuliers), les travaux ont pu débuter durant l'hiver.

L'entreprise Thomas Vitraux était en effet à l'œuvre fin janvier afin de poser les premiers éléments de ses vitraux entièrement restaurés dans leurs ateliers de Valence. Les travaux devraient reprendre très prochainement, afin de bénéficier de températures plus clémentes pour la bonne tenue des mortiers de scellement.

Devant le succès de cette opération, nous vous annonçons que pour 2023, c'est l'ensemble de la chapelle Saint-Jean-Baptiste qui pourrait bénéficier de ce dispositif.

Pour rappel, le mécénat d'entreprise prévoit une réduction d'impôt de 60% du montant du don est systématiquement appliquée, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, réduction pouvant être reportée les cinq années suivantes s'il y a dépassement.

Sobriété énergétique

Face à la montée des prix de l'énergie, la municipalité de Tallard a pris plusieurs décisions.

En effet, suite à l'annonce du plan de sobriété énergétique annoncé début octobre par le gouvernement et conscients des conséquences financières de la hausse

des tarifs de l'énergie sur le budget de la commune, les élus ont pris plusieurs décisions afin d'atténuer les conséquences de la hausse des tarifs.

« Nous savons bien que nous ne pourrons pas faire de miracle : la facture énergétique sera bien plus élevée l'année prochaine. Toutefois, en bon père de famille, en gestionnaire de l'argent public, nous nous devons de prendre toutes les mesures possibles pour amortir la hausse des prix », commente Daniel Borel. Et de chiffrer : « D'après nos estimations, l'ensemble des mesures de restrictions nous permettra une réduction d'environ 7 à 8 % de notre consommation pour 2023 ».

Concrètement, cela se traduit par l'extinction des panneaux lumineux et des illuminations du château de 23 heures à 5 heures.

Un programme de modernisation de l'éclairage public est en cours. En attendant, il a été décidé de réduire l'éclairage nocturne du chemin des Blaches et des Boulangeons de 23 heures et 5 heures. Pour l'instant, il n'y a pas de changement pour la RD46 et le centre-ville. Les élus se sont également penchés sur le chauffage. À la salle polyvalente, le thermostat sera limité et les usagers sensibilisés afin de rappeler d'éteindre le chauffage en partant. À l'école Saint-Exupéry, un programme de réduction du chauffage hors occupation de l'école les mercredis et les week-ends est établi. Le chauffage de la cantine sera adapté en dehors des créneaux d'utilisation des locaux.

De plus, une opération de calorifugeage de l'ensemble des conduits de chauffage des bâtiments communaux a été réalisée en fin d'année par l'entreprise Natura Éco afin de limiter les déperditions énergétiques.

Poursuite des travaux de la voie verte

2 portions ont été aménagées fin 2022 :

- ♦ sortie de Tallard après le collège
- ♦ chemin de Boudonnet à l'entrée de ville (jonction chemin de l'aérodrome).



Mise en place de la sirène d'alerte et d'information à la population

Dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention relatif au barrage de Serre-Ponçon, la commune de Tallard est tenue de disposer d'un dispositif d'alerte.

La sirène d'alerte a été installée début mars sur un point haut de la commune, au niveau du château d'eau, quartier du Fifre, afin de pouvoir être mieux entendue par la population notamment dans le quartier des Boulangeons.

Des tests sont en cours depuis mercredi 5 avril, après quoi la sirène retentira chaque premier mercredi du mois.



Des feux tricolores pour sécuriser davantage la traversée de village

Conformément à ce qui a été annoncé par Daniel Borel en achèvement de l'opération de sécurisation de la RD 942, la commune a procédé à l'installation de feux tricolores.

Trois feux tricolores ont été installés au droit de chacun des deux plateaux surélevés aménagés, à l'entrée sud de la commune, au niveau de la station essence et en cœur de village à hauteur de l'école Sainte-Agnès ; ainsi que vers la mairie (carrefour RD 942/place Charles de Gaulle). Ils seront mis en service dans le courant du mois de mai.

Ce projet, d'un coût d'environ 44 000 euros, permettra de renforcer de façon significative la sécurité de la circulation cyclable au niveau de la RD942 à l'entrée sud de la commune, notamment pour les dessertes du collège Marie-Marvingt et de la zone d'activités de l'aéropôle.

Patrimoine et Médiathèque

Visites de l'aérodrome

Le château a rouvert ses portes avec les traditionnelles visites guidées des vacances de printemps qui ont attiré près de 100 personnes au mois d'avril.

Les prochains rendez-vous se feront dès le 4 juillet avec une ouverture en continu jusqu'au 31 août du site en visite libre ou guidée. D'ici là, sachez qu'il est toujours possible de réserver un créneau de visite pour les groupes de plus de 10 personnes ou pour les classes scolaires directement auprès du service patrimoine de la ville de Tallard. Pour les réservations individuelles, c'est à l'Office de Tourisme qu'il faut s'adresser.



À partir du mois de juin, les visites guidées de l'aérodrome reprendront pour les groupes également avec une découverte des lieux de l'autre côté de la barrière. Ces visites seront au programme des vacances d'été à partir du jeudi 6 juillet. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service patrimoine de la commune.

patrimoine@ville-tallard.fr

Micro-Folie à la Médiathèque

Une **Micro-Folie** va ouvrir ses portes dans les locaux de la Médiathèque municipale Michel Serres.

Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant. Le Musée Numérique, composante commune de toutes les Micro-Folie du réseau, permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

Animé par une médiatrice culturelle, ce musée numérique trouvera sa place dans la salle Duchamblo de la Médiathèque municipale Michel Serres. Un dispositif multimédia avec projection et tablettes interactives offrira aux publics la possibilité d'accéder aux œuvres de nombreux musées nationaux et internationaux en haute définition. La Micro-Folie sera accessible en libre accès pour une découverte en autonomie ou sur réservation pour les conférences et les rendez-vous exceptionnels.



Mise en place de nouveaux systèmes de visites du château dès l'été 2023

La commune a entamé un travail pour la mise en place d'audioguides et visioguides pour la future saison estivale de manière à rouvrir le château aux visites libres. Demandes de financement, travail sur les contenus et sur l'oralisation des textes sont finalisés. **Les audioguides** seront à destination du grand public pour « remplacer » la visite guidée (qui sera quand même proposée sur 8 créneaux différents chaque semaine) et **les visioguides** seront eux destinés au parcours familles avec enfants avec des petits jeux et quizz tout au long du parcours.

Important : le château ouvrira en horaires d'été à compter du mardi 4/07 jusqu'au 31/08 inclus. Ouverture du mardi au dimanche tout l'été. À partir du 18/07 : Visites familiales et ludiques en soirée en présence des chevaliers de l'Ost de Roy dès 20h00 les mardis et jeudis.

Portraits d'élus

Portrait d'Annie Ledieu et de Fabien Malfatto conseillers municipaux

Nous vous proposons dans chaque magazine de découvrir l'ensemble des membres du conseil municipal au travers d'une galerie de portraits.

On pourrait dire qu'entre Annie Ledieu et la Mairie de Tallard, c'est une histoire de famille ! Pour Fabien Malfatto, c'est son implication dans le milieu associatif tallardien, qui est à l'origine de son arrivée dans l'équipe municipale depuis mars 2020.

Mon histoire

Annie Ledieu : Née à la Condamine Chatelard (04) où son père était en garnison en 1937, la famille d'Annie vient s'installer à Tallard à la déclaration de guerre en 1939, village d'origine de ma mère. Son père décédera au front en juin 1940.

« J'ai vécu à Tallard jusqu'à mes 20 ans, avant de partir pour 6 ans à Embrun en tant que secrétaire chez un assureur, puis au Maroc en 1963 pour suivre mon mari qui était dans l'Education nationale. Nous en sommes revenus en 1980 avec nos 3 garçons, en poste à Amiens, mais nous passions tous nos étés à Tallard dans la maison de famille ».

Fabien Malfatto : Né à Briançon où il a vécu jusqu'à l'âge de 10 ans, Fabien Malfatto est marié et père de 2 filles. Il est aujourd'hui l'heureux grand-père de 2 petites-filles avec lesquelles il partage dès qu'il le peut ses nombreuses passions.

Après des études en électrotechnique, M. Malfatto effectuera son service militaire au 1^{er} BCA de Barcelonnette, avant de rentrer dans la vie active au sein d'Electricité de France en 1976 : d'abord dans la vallée du Rhône, avant de revenir dans les Hautes-Alpes en 1998 en poste à l'usine de Curbans, puis au barrage de Serre-Ponçon.

Ce qui me lie à Tallard

Annie Ledieu : Une fois à la retraite, en 1999, Annie est revenue définitivement à Tallard, où sa mère a été secrétaire de mairie pendant 20 ans, puis 1^{ère} adjointe jusqu'au départ de M. Bonnet.

« Je suis rentrée au conseil municipal en 2001 sur la liste de Monsieur Arnaud. Cela s'est fait très naturellement, tant il savait mon attachement à la vie du village et mon envie de m'investir ».

Intéressée par la vie locale et aimant le contact avec la population, Annie est très impliquée dans les dossiers touchant à la vie concrète des Tallardiens, comme par exemple la première version de l'adressage postal, la vie associative et l'aide aux aînés.

Fabien Malfatto : résident tallardien depuis 2000, Fabien Malfatto s'est rapidement investi dans plusieurs associations locales : que ce soit avec la Taïole, au sein de l'association Sons et Lumières ou aujourd'hui avec La Chorale des Chœurs du Château, Fabien Malfatto a su transmettre et partager sa passion pour les traditions locales, l'histoire et la musique.

« Aujourd'hui retraité, j'ai enfin le temps de pratiquer diverses activités telles que le travail du bois, la sculpture, le vélo ou encore la guitare que je partage avec mes amis et petits-enfants ».

Mon implication dans la vie de la commune

Annie Ledieu : L'éducation et la scolarité font également partie des principales préoccupations d'Annie, présente tous les jours à la sortie de l'école Sainte-Agnès pour assurer la sécurité des élèves pour la traversée de route. « À ce sujet, je suis la mieux placée pour féliciter les aménagements que nous avons réalisés l'année dernière afin de limiter la vitesse dans la traversée du village ».

Elle est également très investie au sein du Club des Aînés dont elle fut la vice-présidente plusieurs années puis présidente. « J'aime les sorties et l'ambiance qu'il y a dans ce groupe ! »

Fabien Malfatto : « Très sensible au dynamisme de la ville de Tallard, j'ai rapidement souhaité pouvoir m'y investir, dans un premier temps dans l'associatif puis au CCAS en tant que bénévole. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité intégrer l'équipe municipale conduite par Jean-Michel Arnaud à l'occasion des élections de mars 2020 afin de pouvoir apporter ma pierre à cet édifice en constante évolution. J'avais envie de pouvoir m'investir en particulier dans l'associatif, le CCAS et les actions en faveur des aînés ».

Mon souhait pour les années à venir

Annie Ledieu : « Moi qui circule tous les jours en vélo, la création de toutes les pistes cyclables me permet de circuler en toute sécurité d'un bout à l'autre du village. J'aimerais beaucoup pouvoir voir le développement de ces pistes cyclables afin de pouvoir aller en vélo jusqu'à Gap en toute sécurité ! »

Fabien Malfatto : « Pour nos aînés, j'aimerais voir la possibilité de créer des résidences pour seniors leur permettant de rester autonomes le plus longtemps possible. Dans le domaine culturel, pouvoir terminer la future salle de spectacle au château pour accueillir différents concerts ».



Vie locale

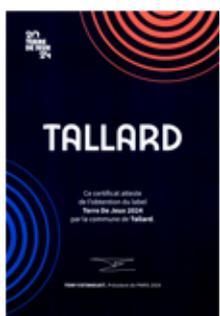
Piscine municipale et animations

Les améliorations se poursuivent en prévision de l'ouverture de la piscine municipale. Après la réfection intégrale des espaces d'accueil du public au printemps 2022, c'est le système de pompes qui a été changé cette année, ainsi que les travaux de toiture qui se poursuivent.

NOUVEAUTÉ : la piscine ouvrira cette année les mercredis et samedis du mois de juin, à partir du samedi 10 juin !



Les animations prévues prochainement :



Samedi 20 et dimanche 21 mai : exposition des photos du Tallard Photo Club - Salle polyvalente

Dimanche 21 mai : 10^e foire aux plants sur la place Porte-Belle

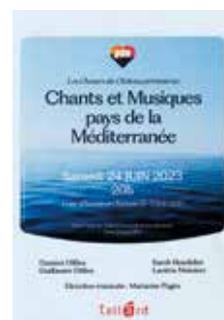
Vendredi 26 mai à 20h30 : concert avec l'espace culturel de Chaillol au château : Confluences, quatuor de trombones

Samedi 27 mai à 16h00 : concert de musique classique au Château

Samedi 10 juin à 11h00 : ouverture de la piscine au public !

Vendredi 23 juin : Tallard, labellisée Terre de Jeux participera à la journée mondiale de l'Olympisme : une journée dédiée au sport, en lien avec les associations sportives et les scolaires.

Samedi 24 juin : messe de la Saint-Jean à la chapelle Saint-Jean Baptiste du château de Tallard célébrée par l'évêque Monseigneur Malle, suivi d'un concert des musiques de la méditerranée par les Chœurs du Château



Réglementation du parc de la Garenne



De nouveaux panneaux ont été installés dans le parc de la Garenne, visant à rappeler la réglementation en vigueur, précisée par arrêté municipal n°2021/042. La circulation est interdite pour tous les engins motorisés (sauf secours et services municipaux), les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections interdites.

Ces réglementations sont faites pour préserver la qualité de ce patrimoine classé par arrêté préfectoral du 5 février 2007.

Au delà de l'aspect réglementaire et financier, nous vous demandons de respecter ce lieu emblématique de notre ville, véritable vitrine des visiteurs du château, lieu de promenade des familles et des enfants : le respect des règles élémentaires de civisme est l'affaire de tous.

État civil

Décès

- RAIMONDO Alain le 23/10/2022
- CHAPOT Ludivine le 22/11/2022
- Monique GENIN, née EPALLE le 02/12/2022
- Micheline ARGELAS, née KERNINON le 14/12/2022
- Teresa BUDEL, née CORTESE le 22/01/2023
- LAZERGES Jean le 17/02/2023
- GARNIER Michel le 19/02/2023
- MARTIN-MUSSA Fernand le 15/03/2023
- VITALLY Marie-Irène, née BERTRAND le 28/03/2023
- SIMON Christian le 31/03/2023

Mariage

- BAUD-MILLET Anaïs et MARCHAND Romain le 01/04/2023

Naissances

- FARNAULT Eléa le 21/10/2022
- LE NECHET BOUILLY Tigane le 26/10/2022
- MANDRIER Eve le 30/10/2022
- MANDRIER Lou le 30/10/2022
- NAVARRO Malone le 24/11/2022
- TORRALBA Alba le 12/12/2022
- LAYRIC Jules le 23/02/2023
- TEMAURI MANATE Anavai le 27/02/2023
- ALLAIS Kiara le 04/03/2023